



## Réunion de Bureau du 3 Avril 2014

### Compte Rendu

Présents : Christian MASSON  
Francette MASSON  
Lucien POIROT

#### 1 – Point sur les adhérents :

- Le nombre d'adhérents est en bonne augmentation. Nous devrions atteindre un effectif de 60 pour cette année 2014. Il faut persévérer dans cette action.
- N'hésitez pas de parler de notre association autour de vous. Vous pouvez fournir, sans restriction, l'adresse de notre messagerie et celle de notre site Web ( [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com) , <http://www.auppsv50.fr> ).
- Des cartes de visite, au nom de l'association, sont disponibles auprès des membres du bureau.

#### 2 – Point financier :

- Toutes les cotisations n'ont pas encore été perçues. Christian effectuera une petite relance.
- Le don de 150€ pour la SNSM va être versé. Ce don permet de recevoir la revue 'Sauvetage'. Les articles les plus importants sont publiés sur notre site, rubrique 'Informations Port St Vaast/Snsm'.
- Notre cotisation à l'UNAN sera également versée pour un montant de 60€.

#### 3 – Conseil municipal de St Vaast :

- Suite aux récentes élections, la composition du Conseil Municipal a été modifiée. Gilbert DOUCET ne sera donc plus le représentant de la municipalité au Conseil d'Administration de la SPL. Ce sera certainement Gilles AUGER qui héritera de la fonction.
- Le Président a transmis à Gilles AUGER le compte rendu de notre Assemblée Générale du 23 Novembre 2013.
- En date du 4 Avril, voici la réponse de Gilles AUGER

*« Bonjour,*

*Merci pour ces infos.*

*J'attends le retour de préfecture pour obtention des délégations avant de prendre officiellement mon poste d'adjoint au port.*

*Je vais organiser une réunion avec tous les acteurs du port au plus vite.*

*Cordialement*

*Gilles AUGER »*

- Le compte rendu du Conseil Municipal, relatif aux élections, se trouve, sur le site, dans la rubrique 'Informations Port St Vaast/Municipalité St Vaast/Conseils Municipaux'.

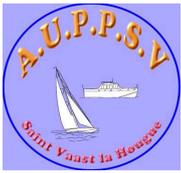
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





#### **4 - Conseil Général :**

- Selon la décision du Conseil d'Administration du 20 Décembre 2013, une lettre a été transmise au Président du Conseil Général. Vous la trouverez, sur le site, dans la rubrique 'Informations Port St Vaast/Conseil Général/Courriers'
- La réponse n'est pas complètement satisfaisante. Vous la trouverez, sur le site, dans la rubrique 'Informations Port St Vaast/Conseil Général/Courriers':
  - nous n'avons pas obtenu notre siège au Conseil Portuaire.
  - une réunion du Clupp sera organisée en fin d'année 2014.
- Le Président en a informé Mr GERMAIN représentant de l'activité Plaisance au sein du Conseil Portuaire.
- Le compte rendu du Conseil Portuaire de Novembre 2013 et le plan décennal des travaux ne sont toujours pas accessibles.
- Le prochain Conseil Portuaire devrait avoir lieu au mois d'Avril.

#### **5 – Fonctionnement SPL :**

- Nettoyage des pontons B, C, D, E en cours.
- Travaux d'entretien sanitaires de la Marina en fin d'exécution. Voir quand même les problèmes d'eau chaude.
- Ouverture des sanitaires hommes de la Marina à compter du 12 Avril.
- Ouverture de la capitainerie, l'après midi, à partir du 12 Avril.
- La potence de matage est opérationnelle. Vous trouverez, sur le site, son contrat d'utilisation à la rubrique 'Informations Port St Vaast/Informations Portuaires/Contrat Potence'
- La carte 'Passport Escale' est désormais opérationnelle. Vous trouverez, sur le site, les documents relatifs à cette opération à la rubrique 'Informations Port St Vaast/Informations Portuaires/Passport Escales'. Ces documents ont été transmis à tous les possesseurs d'une AOT, ayant un navire de 7m50 et plus. Quelques règles :
  - se procurer la carte et son guide auprès de la Capitainerie au tarif de 15€.
  - dans les ports adhérents, 5 nuitées gratuites avec un maximum de 2 nuitées consécutives.
  - obligation de déclarer sa date de départ et de retour probable, qui valide l'opération.
  - avertir la Capitainerie 24h avant votre date de retour.
- La liste d'attente est régulièrement mise à jour. Le Président en fait, de temps en temps, une synthèse que vous trouverez sur le site à la rubrique 'AUPPSV/Liste d'attente'. Il y a eu une forte diminution de la demande.
- Le port a été particulièrement vide cet hiver. La possibilité d'hivernage est possible mais à des tarifs dissuasifs (2 fois le tarif d'une AOT). Le tarif de Cherbourg paraît moins cher. La question sera posée au nouveau représentant de la Municipalité.
- Le port de St Vaast va se doter d'un site Internet. Il est en cours d'élaboration à l'adresse suivante : <http://www.ports-manche.fr>  
on y trouve déjà une brochure, les tarifs 2014 et les horaires d'ouverture des portes.

#### **6 – Unan :**

- Toutes les informations reçues par le Président sont déposées sur le site à la rubrique 'Informations Générales/Unan'.
- L'Unan a également pris en compte le problème actuel de pêche sur notre littoral.
- Bien d'autres informations se trouvent sur le site de l'Unan : <http://www.unan.fr>

#### **7 – Site AUPPSV :**

- Le site est ouvert depuis le début de l'année à l'adresse suivant : <http://www.auppsv50.fr>
- A chaque mise à jour, les adhérents sont prévenus par mail, en donnant :
  - le thème.
  - le lien pour accès direct à l'information.
- Tous les adhérents peuvent faire leurs remarques ou poser leurs questions à l'adresse suivante : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)
- La nouvelle rubrique 'Actualités' vous permettra de prendre connaissance des dernières informations et sera mise à jour aussi souvent que possible.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





**Prochaine réunion du Comité d'Administration :**

**Entre le 10 et 12 Juin**

Pour les membres du CA, à mettre sur vos calendriers.  
Pour les adhérents, faites nous parvenir vos remarques et questions.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

